

## Commission sportive restreinte COC - ETR

**Besançon, le mardi 19 septembre 2017**

Ordre du jour : **Qualifications Bourgogne Franche-Comté pour championnats de France U18, féminins et masculins, saison 2018-19**

	Présent	Excusé
Delerce Stéphane		✓
Blaise Pierre	✓	
Saïd-Mohamed Myriame	✓	
Michaud Gaël	✓	
Jaffiol Thierry	✓	
Langlois Yohann	✓	
Lacrout Joël	✓	
Steimetz Caroline	✓	
Epifani Luc	✓	
Petitjean Francis	✓	

### 1) Constats

- Dates de qualification supplémentaires à placer dans calendrier régional BFC
- Des journées de qualification augmentent le nombre de rencontres (tant nationales que régionales) pour les joueuses et joueurs concernés
- Différence de niveau pouvant être importante entre les équipes engagées (U17 saison N-1) dans les journées de qualification pour le championnat de France (U18 saison N)
- Nombre plus important d'équipes engagées car les qualifications se dérouleront sur la nouvelle Ligue BFC
- La FFHB ne change pas les modalités pour définir le nombre d'ayants-droits de chacune des grandes Ligues
- Nécessité de simplifier la formule et les modalités des qualifications au CF U18
- Réflexion : *Les nouvelles Grandes Ligues sont, désormais, suffisamment importantes, qualitativement et quantitativement, pour assurer, dans les catégories U17 féminine et masculine, des Championnats Régionaux Excellence. Ceux-ci ne pourraient-ils pas remplacer avantageusement la phase de qualification régionale (saison N-1) pour l'épreuve nationale -18 ans (saison N) ?*

### 2) Etat des lieux

- Championnats de France 2017-18 :

Masculins (96 équipes sur 16 poules) :

6 équipes BFC réparties sur deux poules

Poule 11 : Grand Belfort HB

Poule 12 : GBDH - Vesoul - Chalon - Dijon - Ent. Longvic Varois

Féminines (115 équipes sur 20 poules) :

*10 équipes BFC réparties sur deux poules*

Poule 14 : ESBF – Ascac Montbéliard – Vesoul – Luxeuil – Ent. Auxois Semur

Poule 15 : Dijon – Beaune – Lons – Maïche – Chevigny

- Nombre d'ayants-droit masculins 2018-19 :

*Le nombre de places accordé à chaque ligue correspond au nombre d'anciennes ligues composant la région, soit 2 pour BFC,*

*+ une place supplémentaire, par club, aux ligues ayant des équipes évoluant au niveau haut de la seconde phase,*

*+ une place supplémentaire, par club, aux ligues ayant des équipes classées aux trois premières places des huit poules de niveau bas de la deuxième phase.*

- Nombre d'ayants-droit féminins 2018-19 :

*La compétition nationale F18 regroupe les équipes désignées par les ligues parmi les clubs souhaitant participer au CF saison N.*

- Nombre d'équipes inscrites aux qualifications BFC // dossier d'engagement 2017-18 :  
20 équipes masculines et 13 équipes féminines

### **3) Organisation des qualifications au CF 2018-19**

- Toute équipe qui participera au championnat de France, niveau Haut, saison 17-18, sera qualifiée pour le championnat de France, saison 18-19, après avis de la commission sportive ETR-COC, sur consultation d'une fiche d'évaluation club.
- Journées de qualification pour les autres équipes BFC inscrites aux qualifications Championnat de France 2018-19 :
  - Equipes CF, niveau haut, non retenues par commission
  - Equipes CF, niveau bas
  - Equipes niveau régional
- Fiche d'évaluation COC-ETR, à remplir par chaque club inscrit aux qualifications CF U18.
- Un tour préliminaire, sur 1 journée, sera organisé ; après examen des fiches d'évaluation des équipes inscrites.  
Puis seront organisées 1 ou 2 journées de qualification.
- Catégorie d'âge U17 saison 17-18 (2001-02-03)
- Les équipes de convention 17-18 pourront participer aux qualifications CF 18-19, à la condition de reconduire leur convention CF, si qualification obtenue.
- Les équipes d'entente 17-18 ne pourront pas participer aux qualifications CF 18-19.

### **4) Calendrier**

<b>Inscription pour toutes les équipes BFC (confirmation / nouvelle inscription) aux qualifications pour CF 2018-19 ⇒ 4 novembre 2017</b>
---

- Envoi aux clubs de la fiche d'évaluation club : **15 novembre 2017**
- Retour fiche d'évaluation club : **6 décembre 2017**
- Tour préliminaire : **we 6-7 janvier 2018**
- Journées de qualifications :
  - o Si une date : **we 7/8 avril 2018**
  - o Si deux dates : **we 24/25 février et we 21/22 avril 2018**